

RESTRICTED  
SR/G/4  
13 février 1949  
FRENCH  
Original : English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE D'UNE REUNION ENTRE LA  
COMMISSION DE CONCILIATION ET SON EXCELLENCE  
ABDEL HADI PACHA, PREMIER MINISTRE D'EGYPTE.

Tenue le 13 février 1949, au Caire.

Présents: S.E. Abdel Hadi Pacha - Premier Ministre d'Egypte  
M. Yalchin (Turquie) - Président  
M. de Boisanger (France) -  
M. Ethridge (Etats Unis)  
M. Azcarate - Secrétaire principal

Le PRESIDENT décrit la mission de la Commission et fait un bref exposé des entretiens de celle-ci avec le Ministre des Affaires étrangères d'Egypte.

Il déclare que la Commission connaît maintenant les vues du Ministre des Affaires étrangères sur Jérusalem et les réfugiés. Les discussions relatives au règlement général de paix, aux frontières et aux autres questions territoriales n'ont pu être achevées, faute de temps. Il demande au Premier Ministre son opinion sur ces questions.

Le PREMIER MINISTRE souhaite la bienvenue à la Commission et promet que le gouvernement égyptien fera tout en son pouvoir pour faciliter l'avènement de la paix.

Il souligne que les décisions quant aux territoires devraient être discutées après solution du problème des réfugiés et après que les droits des réfugiés auront été reconnus. Après cela, le reste du problème sera simple, si les conversations de Rhodes aboutissent et si les Juifs respectent l'armistice qui en résultera comme l'ont respecté les Egyptiens.

Le PRESIDENT remercie le Premier Ministre de sa promesse de secours et déclare que si la Commission peut compter sur la co-opération et la compréhension de l'Egypte, cela constituera un atout important en faveur de la réussite de la Commission. Il reconnaît

/que la question

que la question des réfugiés a un caractère d'urgence et souligne qu'elle ne peut être résolue indépendamment du règlement de paix. Si l'on trouvait un moyen de faire rentrer les réfugiés chez eux et que la guerre éclate à nouveau, cela se traduirait par une misère accrue pour les réfugiés. Toutefois, il faudra trouver entre temps un moyen de soulager leur détresse. Les conversations en cours à Rhodes ont pour but d'aboutir à un armistice ce qui n'est qu'un moyen en vue d'une fin. La Commission désire accélérer le processus en discutant toutes les autres questions, telles que celles de Jérusalem, des réfugiés, et les questions territoriales.

Le PREMIER MINISTRE répond que le gouvernement de l'Egypte est à la fois réaliste et désireux d'établir la paix. Il a accepté toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Il reconnaît que les conversations de Rhodes sont un moyen en vue d'une fin, mais il remarque que ceux qui respectent les moyens conserveront aussi la fin. Il est nécessaire de reconnaître qu'une atmosphère de paix est indispensable au succès des entretiens de Rhodes. Celle-ci ne peut être obtenue que par le respect des résolutions du Conseil de sécurité.

Le problème des réfugiés est d'importance capitale et la résolution de l'Assemblée générale dit qu'une solution doit être trouvée "le plus tôt possible". Aucune action du gouvernement égyptien ne peut être interprétée comme provoquant un retard pour la solution de ce problème ou de tout autre problème dans cette région.

M. ETHRIDGE déclare que la Commission fait tout en son pouvoir pour qu'un armistice soit signé aussitôt que possible. Les membres de la Commission, non seulement en cette qualité mais en qualité de représentants de leurs gouvernements, désirent que la paix soit établie le plus rapidement possible dans cette partie du monde. Le gouvernement des Etats-Unis le souhaite non seulement pour le bien des Nations Unies mais aussi pour la paix du monde en général.

/En ce qui concerne

En ce qui concerne la question si pressante des réfugiés, il annonce au Premier Ministre que la Commission va rencontrer M. Griffis à l'issue de la présente réunion. Ces conversations ne doivent toutefois pas retarder les travaux de la Commission sur d'autres points. La Commission peut en même temps étudier la question des réfugiés, encourager les conversations d'armistice et se préoccuper du problème que vient de mentionner le Président.

Le PREMIER MINISTRE répond qu'il est heureux d'entendre de la bouche de M. Ethridge, non seulement en qualité de membre de la Commission, mais encore en tant que représentant du Gouvernement des Etats-Unis, que tout est mis en oeuvre pour encourager les entretiens de Rhodes. Tous ceux qui désirent le succès des Nations Unies désirent voir les entretiens de Rhodes couronnés de succès. Si l'autre partie pouvait exécuter ce voeu des Grandes Puissances, elle ne maintiendrait pas son attitude intransigeante et le succès serait possible.

Il souligne que la confiance mutuelle est nécessaire pour arriver à une solution internationale juste. Il répète que son gouvernement est prêt à collaborer de tout coeur avec la Commission de conciliation aux fins d'obtenir des résultats pratiques et bienfaisants. Il promet à la Commission d'étudier avec soin les questions écrites qui lui ont été soumises.

Il a été entendu entre le Premier Ministre et la Commission que, bien que les suggestions de la Commission soient soumises sous la forme écrite d'un aide-mémoire, les réponses du gouvernement égyptien ne devront pas nécessairement être données par écrit et seront données à la Commission, de préférence, lors de sa prochaine rencontre avec le Premier Ministre et le Ministre des Affaires étrangères, avant le départ de la Commission.

---